

## **Règlement de course (toutes catégories confondues)**

- Soyez FAIR PLAY
- Respectez la nature, ne JETEZ PAS vos déchets le long du parcours
- Participation obligatoire au briefing
- Le règlement 3JS (Championnat Triathlon Jurassik Series) fait référence : en cas de litige, de complément ou de contradiction au présent règlement

## **Zone de transition**

- La zone de transition est accessible selon l'horaire officiel et ensuite fermée à tous.
- Durant la course, la zone de transition n'est accessible qu'à l'athlète.

## **Organisation**

- Le lieu de départ se fait selon la discipline, priez de s'informer au bureau de course (BC).
- Les départs des catégories se font dans l'ordre selon l'affichage officiel du programme de la journée et sont communiqués au panneau d'information central (PIC) et bureau de course (BC).
- L'horaire détaillé des départs est communiqué par le chronométreur officiel et affiché au panneau d'information central (PIC). L'horaire de départ est précis. Le concurrent qui n'est pas à l'heure part à la fin de sa catégorie.

## **Généralités**

- L'inscription sur place est recevable uniquement au bureau de course (BC) jusqu'à 60 minutes avant le 1er départ.
- Le retrait du dossard et de la puce électronique n'est possible qu'au bureau de course (BC) jusqu'à 60 minutes avant le 1er départ.
- L'athlète fixe la puce électronique reçue à sa cheville gauche. Il est responsable de sa bonne tenue. A la fin de la course, la puce ainsi que le velcro doivent être rendus aux organisateurs dès la ligne d'arrivée franchie. En cas de perte ou de non-retour de la puce, un montant de fr. 80.- sera facturé au concurrent. En cas de perte, le concurrent est non-classé (NC).
- Chaque concurrent est personnellement responsable de son équipement et de son matériel.
- Cyclistes et coureurs à pied restent des usagers de la route et, en cela, ont l'obligation de respecter la loi sur la circulation routière.
- Il incombe au concurrent de connaître les parcours et d'effectuer la distance réglementaire, de même il est seul responsable du comptage des longueurs de bassin (natation), sous peine de disqualification.
- Chaque concurrent doit disposer des assurances propres à son engagement, en particulier dans les domaines de la santé, de la perte et du vol d'objets personnels. L'organisateur, ici l'Association Erguëlatlon, décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- En cas d'accident, avertir un commissaire de course
- L'organisateur se réserve le droit de pouvoir annuler la course, de modifier tout ou une partie des tracés, ou de supprimer une discipline pour toute raison non imputable à l'organisateur (météo défavorable, grèves, etc.). En s'inscrivant, le participant renonce à tout remboursement de son inscription.
- En s'inscrivant, le participant autorise l'organisation et les médias présents à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il apparaît, sur tous supports, y compris les documents publicitaires.
- En s'inscrivant, le participant autorise l'organisateur à utiliser son adresse mail pour être contacté en vue des futures manifestations de l'association Erguëlatlon. Ses données personnelles ne sont transmises à aucuns tiers, ni aucuns sponsors.

- Ravitaillement à disposition le long du parcours (2 postes) et à l'arrivée.
- Classement pour la catégorie 3JS et TRIATHLON POPULAIRE.  
Aucun classement, toute catégorie DECOUVERTE confondue.
- Récompense : prix spéciaux pour les trois premiers des catégories 3JS et TRIATHLON POPULAIRE.  
Cinq tirages au sort de lots récompensent les catégories DECOUVERTE, parmi les personnes présentes et ayant terminé la course.

## Natation

- La discipline se déroule en bassin extérieur de 50 m.
- Avant de se lancer dans l'eau, tout nageur doit avoir son numéro "tatoué" sur le(s) bras.
- Il faut se présenter dans la zone de départ minimum 5 minutes avant le départ.
- L'entrée dans l'eau se fait 1 minute avant le départ.
- Le départ se fait dans l'eau. Le starter donne le "TOP" départ. Départ en contre-la-montre.
- La tenue minimale exigée comprend un maillot de bain (La trifonction est autorisée) et le port du bonnet de bain est obligatoire. La combinaison de natation en néoprène ou équivalent est interdite.
- L'usage de moyens techniques autres que la force musculaire est interdit.

## VTT

- La discipline se déroule sur tous types de route (asphalté, chemin de campagne, forêt et pâturage).
- La discipline se déroule sur des routes ouvertes à la circulation. Les règles de circulation prévalent. Respecter les directives des commissaires de course (chasubles fluorescentes).
- Le port du casque est obligatoire. Il doit être posé sur la tête avant que le vélo soit poussé et enlevé qu'après avoir déposé le vélo sur le rack.
- La discipline ne peut être pratiquée le torse nu.
- Le vélo ne doit être mû que par la seule force musculaire (e-bike interdit).
- **Le dossard doit être placé à l'arrière du corps** à l'aide d'un porte dossard.

## Course à pied

- La discipline se déroule sur tous types de route (asphalté, terrain, chemin de campagne, forêt et pâturage).
- La discipline ne peut être pratiquée le torse et les pieds nus.
- Chaque concurrent peut se déplacer en courant ou en marchant.
- **Le dossard doit être placé à l'avant du corps** à l'aide d'un porte dossard.

## Litige

Toute contestation d'un concurrent à propos du déroulement de la course doit parvenir au jury au plus tard 15 minutes après son passage de la ligne d'arrivée. Tout protêt à propos des classements doit parvenir au jury au plus tard 15 minutes après la publication du classement sur le panneau d'affichage central (ici PIC). Les protêts sont traités par le jury sans délai mais au plus tard avant la distribution des prix; passée celle-ci, plus aucune contestation n'est recevable. Pour le surplus, le règlement 3JS fait foi.

Pour tout renseignement, adressez-vous au bureau de course (BC).

Toute l'équipe d'organisation vous souhaite une très belle course et beaucoup de plaisir !